

Elections législatives du 12 mars 1967

Circonscription de PAU

Chères Concitoyennes,

Chers Concitoyens,

Ma reconnaissance très chaleureuse et très sincère va vers les

26.808 ÉLECTRICES ET ÉLECTEURS de la Circonscription

qui, dimanche dernier, m'ont placé nettement en TÊTE du scrutin de ballottage et avec

8.000 VOIX DE PLUS

qu'au premier tour des élections législatives de 1962.

Je veux voir dans cette confiance confirmée et accrue l'approbation d'une attitude politique qui, depuis huit ans, a allié la FERMETÉ à L'ESPRIT DE MESURE.

T.S.V.P.

Le 12 mars, le corps électoral, éclairé par les résultats du premier tour, distinguera, en pleine connaissance de cause, les chances réelles des candidats du second tour. Il lui apparaîtra à l'évidence que seul je peux empêcher la circonscription de tomber dans l'allégeance inconditionnelle ou de subir l'arbitrage victorieux du Parti Communiste.

J'en appelle à toutes les femmes et à tous les hommes épris de **LIBERTÉ** et de **PROGRÈS** pour que dimanche prochain autour de moi, ils fassent triompher notre idéal commun.

Pierre SALLENAVE

NEGOCIANT

Licencié ès-Sciences

Conseiller Général des Basses-Pyrénées

DÉPUTÉ SORTANT

Candidat du Centre Démocrate

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Jean LABARRÈRE

Agriculteur Exploitant

Conseiller Général des Basses-Pyrénées

Président de la Commission de l'Agriculture du Conseil Général

MAIRE D'ASSON

ICP - PAU